



à FRONTENAC



à SALLEBRUNEAU

N°5

La lettre du maire et de vos Élus Municipaux



Le mot du Maire JOSETTE MUGRON :

*« Madame, Monsieur,
Je remercie les personnes qui se sont associées aux conseillers pour les plantations d'hiver et pour la décoration de Noël. Je souhaite à chacun d'entre vous bonnes fêtes de fin d'année. Je vous donne rendez-vous le samedi 17 janvier pour les vœux de la nouvelle année autour de la Galette. »*

Des réunions importantes

Vous trouverez les comptes rendus complets des conseils municipaux sur les panneaux d'affichage de la Mairie.

- **Mardi 14 octobre : réunion du RPI :** le bilan de la rentrée, le bilan des TAP, le point financier et le transport scolaire ont été les principaux points abordés lors de cette réunion.
- **Mardi 21 octobre : réunion de la C.D.C. à ARBIS :** ce qu'il faut en retenir :
 - Sur décision préfectorale, le nouveau conseil compte désormais 31 membres : FRONTENAC : 3 délégués au lieu de 2 (le maire : J. MUGRON, B. MONCLA et B. RAFFIN) TARGON 9 au lieu de 5, ROMAGNE et ESCOUSSANS : 2 au lieu de 1. Les autres communes restent à 1 seul délégué.
 - On reste pour l'instant à la redevance pour le paiement du ramassage des ordures ménagères par le SEMOCTOM
 - Ouverture des services de La Maison de Santé de TARGON prévue en avril 2015.
- **Mardi 4 novembre :** le conseil d'école à FRONTENAC. Le compte rendu est au panneau d'affichage de l'école
- **Vendredi 12 novembre ; réunion à LANGON sur le rôle du correspondant tempête : résumé et informations :**
Le correspondant (à Frontenac c'est B. RAFFIN et B. ACHILLE) est avant tout un homme de terrain qui doit bien connaître sa commune et avoir, si possible, quelques connaissances en électricité. Son rôle est d'assurer le lien entre la Mairie et ERDF. Il recense et qualifie les incidents, et organise l'accompagnement des équipes d'intervention. En cours de travail, il fera prévenir la population de l'avancée des travaux et pourra donner une date approximative du retour de l'électricité. (ERDF répare d'abord la haute tension puis, la basse tension. ERDF est seul pour décider de l'organisation des travaux.)
Concernant ORANGE, en cas de coupure générale, les vieux téléphones, même à cadran, peuvent être branchés sur la prise. Ils fonctionnent tant que l'autonomie des batteries du central téléphonique est suffisante (36 à 72 heures) En restant raisonnable sur son utilisation il est possible de conserver du téléphone quelques jours.
- **Lundi 17 novembre :** réunion avec la gendarmerie et le SDIS (les pompiers) afin de finaliser l'arrêté de police du site de la LIRETTE dans le cadre du PDESI (Plan Départemental des espaces, sites et itinéraires) relatif aux sports de pleine nature. La politique du Conseil Général en la matière repose sur **plusieurs enjeux majeurs :**
 - Permettre le **développement maîtrisé** des pratiques sport de nature sous toutes ses formes et pour tous les publics.
 - **Favoriser, développer, améliorer et pérenniser l'accessibilité** des espaces aux pratiquants.
 - **Raisonner l'usage des lieux de pratiques** en tenant compte des incidences environnementales compatibles avec la préservation des espaces et milieux concernés.

- Nous avons rencontré l'architecte des Bâtiments de France pour évoquer (entre autre) la réfection de la halle pour 2015. Nous lui avons signifié la nécessité et l'urgence des travaux à réaliser vu son aspect et surtout la dangerosité de sa toiture. Déjà les pieds ont été changés.



- **Lundi 17 novembre : Conseil municipal** ; à l'ordre du jour il y avait, entre autre, la mise à disposition des locaux communaux. Voici le tableau résumé de la délibération prise en CONSEIL MUNICIPAL concernant la location ou le prêt (suivant le cas) du foyer, de la maison des associations et du matériel communal : tables, bancs, plateaux-tables et tréteaux (les chaises ne sortent pas du foyer):

	FOYER COMMUNAL	MAISON DES ASSOCIATIONS		MATÉRIEL COMMUNAL
	Convention de location + une caution de 100 € + une caution de 300 €	Convention de mise à disposition d'un local : pour un an renouvelable	Convention de mise à disposition temporaire de salles	prêt gratuit + une caution de 300 €
ASSOCIATIONS ayant leur siège social à FRONTENAC	gratuit	"OUSTITI-CIRCUS" "SIGNONS ENSEMBLE"	gratuit	OK
HABITANTS de FRONTENAC	100 € le WE (ou 50 € la journée en semaine)	–	gratuit	OK
ENTREPRISES COMMERCIALES de FRONTENAC	200 € le WE (ou 100 € la journée en semaine)	–	gratuit	OK
ASSOCIATIONS et PRIVÉS extérieurs à FRONTENAC	250 € le WE (ou 125 € la journée en semaine)	–	–	–
ENTREPRISES COMMERCIALES extérieures à FRONTENAC	500 € le WE (ou 250 € la journée en semaine)	–	–	–

Le chèque de caution de **300 €** sera gardé pour du matériel perdu ou détérioré et s'il y a non-respect du règlement d'utilisation des locaux.

Le chèque de caution de **100 €** sera gardé si l'état des locaux laisse à désirer après contrôle.

Le règlement d'utilisation détaillé sera affiché dans les locaux loués ou mis à disposition.

Quoi de neuf au village ?

- Des nouvelles de deux dossiers qui sont actuellement travaillés par la commission « communication » :
 - le site internet de la mairie : il devrait être opérationnel début 2015
 - le livret d'accueil. Remise officielle de ce livret, en guise de bienvenue, aux nouveaux arrivants de FRONTENAC lors de la cérémonie des vœux du Maire qui aura lieu le 17 janvier 2015 en même temps que la Galette des Rois. Que vous soyez nouveaux propriétaires ou nouveaux locataires, veuillez donc vous faire connaître en mairie afin de ne pas être oubliés.
- Des devis sont à l'étude pour remplacer toutes les fenêtres et la porte extérieure des anciens logements des instituteurs à l'école. Notre projet est de rénover ces logements pour les mettre à disposition des associations et de la population en créant des salles de réunions, ... Ces nouveaux locaux viendraient remplacer l'actuelle « maison des associations » (pour les anciens : « le presbytère ») que nous projetons de réhabiliter en « centre médical et paramédical » .



- La nouvelle signalétique sur les routes du village est terminée pour ce qui était prévu initialement. Cependant si vous êtes intéressés par la signalisation de votre activité professionnelle c'est encore possible. Faites-vous connaître à la mairie, venez rencontrer le responsable signalétique (JM MEYNIEL) pour expliquer vos besoins.

Le prix des panneaux est maintenu pour deux ans encore. Nous ferons une commande groupée auprès de GIROD-CHELLE l'entreprise mandatée par la CDC de TARGON en charge de cette opération dite : « harmonisation et uniformisation de la signalétique sur le canton » .



➤ Embellissement de FRONTENAC. mercredi 19 novembre, une équipe dynamique de 9 *jardiniers du dimanche* a remplacé les plantations estivales par des fleurs et des plantes de saison. Dans la bonne humeur, cosmos et géraniums ont laissé place aux pensées, giroflées et autres lavandes. L'idée : allier fleurs et plantes persistantes dans les jardinières pour un fleurissement plus pérenne et moins gourmand en eau!

Cette année, pour Noël, FRONTENAC sera décoré un peu différemment des autres années : plus de pins devant chaque maison mais un grand sapin trônera fièrement au coin de la place du côté de la pharmacie; deux autres sapins plus petits (mais en pots) seront posés devant la mairie ; à chacune des cinq entrées du village, deux sapins

décorés seront le temps des fêtes les « gardiens » du bourg alors que la mairie brillera sous une cascade de leds colorées et que la halle s'entourera de son écharpe de lumière.

- Une boîte à livres sous la halle ! Très vite arrivera, sous la halle, une « **boîte à livres** ». En réalité, un meuble ouvert où chacun pourra déposer / emprunter un livre, une BD, une revue... Basée sur le troc, la boîte à livres a pour objectif **le partage pour une accessibilité de la lecture à tous**. Et en plus, **c'est gratuit** ! Alors n'hésitez pas à déposer les livres que vous avez lus et que vous voulez partager avec d'autres et venez voir régulièrement si un ouvrage vous plait.
- Le marché de FRONTENAC peut-il retrouver une nouvelle dynamique ? Si vous êtes intéressé (ou si vous connaissez un marchand intéressé), venez à la mairie nous parler de votre projet. Vous serez le bienvenu sous la halle, l'emplacement y est gratuit. Actuellement ce marché a lieu le mercredi de 8h à 13h et le vendredi de 15h à 18h ; déjà quatre marchandes y occupent une place, pourquoi pas vous ?

Les Derniers TRAVAUX :

- Le projet de parkings le long du foyer avance et les travaux devraient commencer rapidement. Déjà une borne à incendie a été installée et le déplacement du compteur d'eau près de la mairie va être fait afin de ne plus se trouver au milieu de la future chaussée.

Des arbres sont prévus afin de rendre ces parkings plus agréables.



Infos sur nos ASSOCIATIONS :

- En ce mois de novembre, une nouvelle association a vu le jour à FRONTENAC : « LES CHEVREUILS VTT » issue de la réunion de deux clubs existants sur le canton : « véloxygène » de FRONTENAC et le « guidon Targonnais » de TARGON. Le bureau est ainsi constitué :
Président : Olivier COYETTE ; Président adjoint : Eric CONFOLENS ; Secrétaire : BAROSSO François ; Secrétaire adjointe : Nathalie CONFOLENS ; Trésorier : Franck MESPLEDE ; Trésorière adjointe : Sandrine KIES.
Déjà 30 adhérents, une école VTT pour des jeunes de 5 à 16 ans, 2 moniteurs diplômés, des entraînements le mercredi et le samedi sur le site de la LIRETTE. Pour plus d'informations, téléphonez au 05 56 81 54 22 ou au 06 43 58 82 20
- « La GAULE FRONTENACAISE » informe qu'à compter du 1^{er} février et ce jusqu'au 31 mars, il y aura délivrance des cartes de pêche 2015 à la mairie ; le paiement par chèque est souhaité.

des
annonces
et des
infos
en
vrac

- **Samedi 17 janvier 2015 Galette des Rois, Vœux de la municipalité**, remise des livrets d'accueil aux nouveaux arrivants sur FRONTENAC.
- Un réveillon sera organisé **par le bar « l'archange »** au foyer de FRONTENAC pour la **ST SYLVESTRE**. Renseignements au 05 56 30 83 35
- Nous recherchons toujours des ordinateurs même anciens pour mettre en place des ateliers **informatiques** réguliers avec l'association APPEL.
- La **mairie sera fermée** vendredi 26 décembre et vendredi 2 janvier 2015.
- **RAPPEL** : Pour pouvoir voter en 2015, il faut être inscrit sur les listes électorales au plus tard le 31 Décembre 2014. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant accompli les formalités *de recensement citoyen*. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Se renseigner en MAIRIE.

La vie du village en images

Photos
J2M

Dimanche 19 octobre 2014
La Randonnée-Rencontre « Marchons ensemble »



... nous avons certes marché ensemble,
mais nous avons aussi trinqué ensemble ...



Le 11 Novembre 2015
Commémoration du centenaire de la guerre de 14-18 au monument aux morts
avec les enfants des écoles de FRONTENAC



Défilé pluvieux



..... tout au long du parcours



La MARSEILLAISE chantée



... par les enfants